

Camiers : la toiture en chaume d'une résidence s'embrase

Un incendie a entraîné de sérieux dégâts dans une résidence hier après-midi, à Sainte-Cécile. L'alerte a été donnée vers 15 heures, par le propriétaire de cette résidence secondaire de l'avenue des Églantines, qui était dans son salon en train de regarder la télévision quand le feu a pris. Il a entendu une vitre claquer, sous l'effet de la chaleur, et aperçu les flammes. Selon toute vraisemblance, c'est un tas de

chaume qui devait couvrir le toit du garage annexe, stocké au sol dans une bâche plastique, qui aurait pris feu. Cela reste à confirmer, une enquête de gendarmerie est en cours.

Partant du sol, le feu a rapidement pris au niveau de la toiture en chaume. Le propriétaire a réussi à sortir et prévenu les pompiers. Entre-temps, il a tenté d'éteindre les flammes par ses propres moyens, mais l'incendie

était trop développé. Le toit était déjà largement embrasé à l'arrivée des pompiers. Les techniciens de ERDF sont également intervenus pour couper l'électricité.

Sur place, se trouvaient un fourgon pompe tonne et une échelle pivotante du centre d'incendie et de secours d'Étaples ainsi qu'un fourgon de la caserne de Desvres. L'intervention a été difficile pour les hommes du feu, qui ont dû attaquer les flammes à la fois au-dessus et en dessous de la toiture. Trois bouteilles de gaz se trouvaient dans l'habitation.

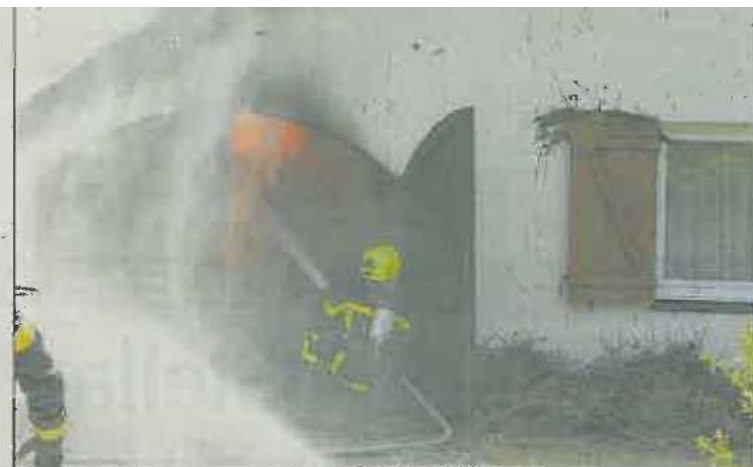
Vers 18 h 30, des fumerolles émanaient encore du toit. Les services techniques apportaient des bennes pour procéder au dégarissage de la toiture : tout le chaume restant sur la toiture va être ôté pour éviter les reprises de feu. Toutefois, les pompiers avaient prévu de maintenir une surveillance toute la soirée.

Le premier étage de l'habitation a été sérieusement endommagé. Le sinistre a également provoqué des fissures sur l'ensemble du bâtiment, qui devra peut-être être détruit en partie. Le propriétaire des lieux, un homme de Carvin, ainsi que sa femme et son fils, devaient être relogés hier soir.

MARLÈNE VITEL



La toiture de chaume s'est très rapidement embrasée. Le propriétaire n'a rien pu faire.



Il a fallu attaquer les flammes par le dessus mais aussi le dessous de la toiture.



Tout le chaume restant devait être ôté hier soir, pour éviter les reprises de feu.